

A peine créée, la métropole d'Aix-Marseille-Provence se retrouve dans une situation critique et l'élection de son président vient d'être annulée.

C'était malheureusement prévisible dans un contexte d'incertitude juridique et d'une succession de passages en force gouvernementaux et locaux.

Tout cela en dit long sur les fondements et les attendus d'une métropole imposée, en mal de légitimité démocratique, citoyenne et économique.

Mais tout cela n'est pas sans conséquence sur la situation des 7500 agents de la métropole dans leurs capacités à pouvoir répondre aux attentes des populations, par un fonctionnement normal des services publics.

Les urgences sont là. Et quel que soit l'avis que nous portons sur la capacité de cette Métropole à y répondre, plutôt que d'aggraver la situation, nous voulons tout faire pour qu'elle soit utile à la vie quotidienne.

Les habitants, les usagers, les forces vives de nos territoires sont en droit d'avoir les réponses concrètes à leurs préoccupations, sociales, économiques, financières et démocratiques.

En l'absence d'un fonctionnement des assemblées élues à la métropole et dans les territoires, où et comment se prennent les décisions ?

La question est posée pour ne pas s'enfoncer dans la paralysie.

En prenant la responsabilité de ne pas prolonger temporairement l'existence des 6 EPCI formant la métropole, l'Etat a contribué à cette paralysie.

Il lui appartient maintenant d'assumer ses responsabilités, le temps de connaître la décision du conseil constitutionnel et d'en tirer toutes les conséquences.

Pour notre part, nous soutenons la proposition de revoir la représentation des communes d'une manière plus équitable, en rapport avec leurs populations municipales, tout en confirmant le principe intangible d'une représentation de droit pour chacune des 92 communes.

Si on veut tourner la page de ce mauvais feuilleton qui éloigne un peu plus nos concitoyens des représentations politiques institutionnelles, c'est tout le projet métropolitain qu'il faut orienter autrement.

Il doit être celui des projets concertés, d'une implication citoyenne, d'un fonctionnement démocratique où les élu-e-s de tous les territoires débattent et décident; mais certainement pas celui d'une poignée de spécialistes, d'experts, aggravant la présidentialisation des pouvoirs.

Prenant appui sur l'action des conseillers territoriaux et municipaux élu-e-s avec nous en 2014, c'est vers cet objectif d'une **Métropole en commun** que nous voulons œuvrer, avec la création d'un groupe.

Marseille, le 8 Janvier 2016

Pour le Groupe

Marc POGGIALE président, Patricia FERNANDEZ et Michel ILLAC vice-présidents